

CONSEIL D'ADMINISTRATION Vendredi 17 Avril 2015- 12 H 30 - Mairie d'Agen



Les Présents:

MM. Jean DIONIS Du SEJOUR, Henri TANDONNET, Mmes Christine BONFANTI-DOSSAT, Marie-Françoise LABORDE, Paulette LABORDE, Régine POVEDA, MM. Christian DEZALOS, Jean-François SAUVAUD, Jean-Louis COUREAU, Olivier GRIMA, Christian SAINT BEAT, Jean Jacques BROUILLET, Alain LORENZELLI, Thierry CONSTANS,

David RAUSCENT (représente M. BENQUET, maire de Marmande)

Excuses:

MM. Arnaud DEVILLIERS, Thierry CONSTANS, Alain MERLY, Michel PONTHOREAU, Jean Louis MOLINIE, Patrick CASSANY, Alain PREDOUR, Raymond GIRARDI, Nicolas LACOMBE, Jacques BILIRIT, Jean-Louis COSTES, Alain LORENZELLI. Arnaud DEVILLIERS, Mmes Marie-France SALLES, Chrystel COLMAGRO, Laurence ROUCHAUD, MM. Daniel BENQUET, Dante RINAUDO, Michel LAUZZANA,

Assistent également : Jean BIZET

Nicole MAITTE



ORDRE DU JOUR

- 1 Voyage d'études 2015
 Décision sur la destination
- 2 Présentation de la future Fédération Régionale des 5 associations des maires d'Aquitaine (Gironde/Landes/Lot et Garonne/Dordogne/Pyrénées Atlantiques)
- 3 Point sur le SELAQ 2015 (Salon des Elus Locaux d'Aquitaine) 6-7 Mai 2015 Bordeaux
- 4 Présentation de la journée des maires Sensibilisation à la sécurité routière d'Agen
- Désignations de 6 représentants (3 maires/3 Pts EPCI) de l'Amicale des Maires au sein de la Commission Départementale d'Aménagement Commercial
- 6 Affaires diverses

1 Voyage d'études 2015

DECISION DU C.A.

A la majorité: (11 voix favorables / 2 abstentions)

La destination 🕝 l'Afrique du Sud

La période autour du 20 Janvier 2016

Les volets institutionnel, économique, et culturel seront intégrés au programme de ce voyage.

. . .

Mme POVEDA rappelle la proposition qui avait déjà été évoquée lors d'une précédente réunion, à savoir d'engager une réflexion sur l'organisation d'un évènement annuel, dans le département ou autre, qui permettrait au plus grand nombre de collègues de se retrouver et d'échanger, en dehors de l'assemblée générale, notamment ceux qui ne participent pas aux voyagex d'études.

Mme BONFANTI rappelle le déplacement à Lyon en décembre 2013 et le projet de déplacement à Strasbourg, qui reste à planifier.

M. DIONIS s'interroge sur l'opportunité de créer un nouvel évènement en dehors des rencontres déjà programmées : le voyage d'études, l'Assemblée Générale, le congrès AMF.

- 2 Présentation de la future Fédération Régionale des 5 associations des maires d'Aquitaine (Gironde/Landes/Lot et Garonne/Dordogne/Pyrénées Atlantiques)
- ♦ Volonté des 5 associations des maires d'Aquitaine de se regrouper en Fédération

Objectifs:

- Force de proposition et de représentations des 5 départements auprès des Instances régionale
 - développer des solidarités entre les communes
 - Améliorer la formation et la diffusion de l'information aux maires
- La signature des statuts interviendra au cours du SELAQ (Salon des Elus d'Aquitaine) à Bordeaux, le 6 Mai 2015 à 15 H 30)

Avec les régions qui évoluent il ne parait pas illogique d'avoir une fédération aquitaine, qui serait ensuite de rallier Poitou Charente et Limousin.

L'objet social, la principale préoccupation :

- avoir une instance représentative qui puisse assurer le dialogue avec toutes les institutions régionales,
 - avoir une association forte et représentative de l'ensemble des maires de la région actuelle et de la nouvelle région à partir de janvier 2016

Au niveau de la gouvernance,

- un exécutif tournant, dans la version première de cette fédération, chaque année avec un président d'une AD, qui changerait chaque année, de même que le bureau serait assuré par des représentants de cette même DA
- L'adhésion coûtera 100 euros/an

.

Il s'agit de prendre date et rang, dès à présent, de donner une impulsion à ce projet, pour ensuite faire l'extension au niveau des autres départements

DECISION DU C.A.

- Pas de décision hâtive.
- • Attendre la création de la nouvelle région Aquitaine à 12 départements
- Caler un RV téléphonique entre M. DIONIS et le Sénateur César, président de l'association des maires de Gironde



3 Point sur le SELAQ 2015 (Salon des Elus Locaux d'Aquitaine) 6-7 Mai 2015 -Bordeaux

L'édition 2015, s'installe dans le paysage régional et se présente comme un beau succès. Le nombre d'inscrits est supérieur à celui des années précédentes.

Les ateliers et conférences sont de très bon niveau

DECISION DU C.A.

- © Communiquer sur l'évènement afin de relayer l'information en rappelant l'intérêt et l'importance de ce Salon, au niveau régional
- Proposer une rencontre des maires de Lot et Garonne, sur le Salon (verre de l'amitié, apéritif déjeunatoire, avant la conférence sur la réforme territoriale) le 6 Mai 2014 à 12 H 30.



- 4 Présentation de la journée des maires Sensibilisation à la sécurité routière d'Agen
 - Chaque année la DREAL Aquitaine organise une journée des maires dans un département (2013 Dordogne / 2014 Landes), sur le thème des dispositifs pouvant être mis en œuvre dans la traversée des villes et villages, et qui sont de nature à faire baisser la vitesse des usagers :
 - Iournée placée sous la présidence du Préfet
 - Publics concernés : les élus du département et les représentants du Conseil Général en charge du patrimoine routier
 - → La totalité des financements est assurée par la DREAL Aquitaine
- Les préparatifs de cette journée sont longs et pour donner suite à ce projet, il convient dès à présent de s'assurer de l'accord de l'Amicale des Maires, sur cette proposition.

DECISION DU C.A.

- Avis favorable pour l'organisation de cette manifestation
- Désignations de 6 représentants (3 maires/3 Pts EPCI) de l'Amicale des Maires au sein de la Commission Départementale d'Aménagement Commercial

Loi 2014-626 du 18 Juin 2014 – décret d'application du 14 février 2015 modifiant la composition de la Commission départementale d'aménagement commercial

Rappel de la procédure

- Pour <u>chaque demande d'autorisation</u>, la CDAC doit être composée de 7 membres
- Présidence par M. le Préfet

Composition:

- le maire de la commune d'implantation ou son représentant
- Le président d'EPCI dont est membre la commune d'implantation ou son représentant
- Le président du syndicat mixte ou de l'EPCI mentionné à l'article L 122-4 du code de l'Urbanisme chargé du schéma de cohérence territoriale duquel est située la commune d'implantation ou son représentant, ou à défaut, le maire de la commune la plus peuplée de l'arrondissement; ou à défaut un membre du conseil général
- Le président du conseil général ou son représentant
- Le président du conseil régional ou son représentant
- Un membre représentant les maires au niveau départemental
- Un membre représentant les intercommunalités au niveau départemental

DECISION DU C.A.

•

- Attirer l'attention sur l'importance de ces désignations
- les représentants devront être disponibles car les réunions sont nombreuses
- 🕝 il faut une représentation de chaque famille politique



AFFAIRES DIVERSES

- Proposition d'inscrire à l'ordre du jour du prochain C.A. l'obligation réglementaire pour les collectivités territoriales et leurs établissements publics d'offrir à leurs personnels des prestations d'action sociale
- ☞ Information sur la matinée de travail, le vendredi 22 mai 2015 à Port Ste Marie, sur les TAPS (temps d'activités périscolaires)
- Organiser, pour tous les maires, une réunion d'information sur l'accessibilité des personnes handicapées (demande faite par la DDT voir M. CAZOTTE)
- Réfléchir à la création d'un groupe de travail, pour lancer le débat au niveau des communes du 47, sur le dispositif de la loi du 6 février 2014 qui prévoit l'interdiction à partir du 1er janvier 2016, pour les personnes publiques, d'utiliser des produits phytopharmaceutiques (zéro pesticide), pour l'entretien des espaces verts, des forêts ou des promenades accessibles ou ouvertes au public

L'ordre du jour étant épuise, la séance est levée.

Jean DIONIS Du SEJOUR Président de l'Amicale des Maires 47 Maire d'Agen

LES ACTIONS

- 1 Voyage d'études 2015
 - Envoyer l'information par courrier aux maires
- 2 Présentation de la future Fédération Régionale des 5 associations des maires d'Aquitaine
 - Prévoir un RV téléphonique entre M.DIONIS et M. CESAR
- 3 Point sur le SELAQ 2015 (Salon des Elus Locaux d'Aquitaine) 6-7 Mai 2015 Bordeaux
 - © Communiquer sur le SELAQ piqure de rappel auprès des maires + joindre dossier
 - Organiser un apéritif déjeunatoire pour les maires du 47 (6 mai à 12 H 30) + lancer l'invitation sur le stand
 - Voir les traiteurs / les devis
- 4 Présentation de la journée des maires Sensibilisation à la sécurité routière d'Agen
 - Prendre contact avec la DREAL et la Préfecture
- Désignations de 6 représentants (3 maires/3 Pts EPCI) de l'Amicale des Maires au sein de la Commission Départementale d'Aménagement Commercial
 - Voir les représentants de chaque sensibilité politiques (voir avec M. COUREAU et M. DIONIS)

AFFAIRES DIVERSES

Prendre l'attache de M. CAZOTTE de la DDT, pour organiser une réunion d'information sur l'accessibilité des personnes handicapées